

Valoriser et évaluer l'utilité et l'innovation sociales de votre association, des établissements et services – Mesurer l'impact social des projets

Contexte :

Premiers employeurs de l'Economie Sociale et Solidaire, de par le nombre d'emplois et de structures, les associations d'action sociale et médico-sociale poursuivent des missions d'intérêt général et leur légitimité se fonde sur leur utilité sociale. Depuis la loi relative à l'ESS de 2014, l'ouverture des activités du secteur à d'autres acteurs est devenue une réalité. Au niveau européen et au niveau national, valoriser l'utilité sociale ou l'impact social des activités fait partie des défis majeurs que les structures du secteur ont désormais à relever.

De plus, le recours croissant à l'innovation sociale pour répondre aux besoins collectifs est une réalité, notamment dans les appels à projet. Cet enjeu essentiel demande de développer une stratégie d'anticipation et de valorisation de ce que les acteurs associatifs font parfois déjà dans les territoires mais qui est insuffisamment reconnu. L'innovation est à appréhender de façon large : technologique, organisationnelle mais aussi sociale et citoyenne. A travers cette démarche, il s'agit de s'affirmer comme actrices de l'innovation dans un paysage complexe du fait de la multiplicité des acteurs.

L'utilité et l'innovation sociales des activités et interventions sont des éléments essentiels à mettre en avant aujourd'hui. De plus, les appels à projet du secteur demandent une maîtrise de la mesure de l'impact social des projets. La démarche globale mérite que l'on s'y intéresse tant elle contribue au développement et relève d'une stratégie d'avenir : en complémentarité des politiques publiques, il s'agit d'ajuster en continu les pratiques et améliorer en profondeur la qualité de vie pour et avec les personnes accueillies et accompagnées.

Objectifs

- ▀ S'approprier les éléments du contexte actuel dans lequel évolue les associations (Europe, décentralisation, appels à projet, Economie Sociale et Solidaire...)
- ▀ Faire le point sur la conduite des projets et intégrer la notion d'utilité sociale pour leur actualisation
- ▀ Disposer d'une méthodologie et des outils pour l'actualisation des projets d'établissement et de service, dont la légitimité repose en grande partie sur leur utilité sociale
- ▀ Elaborer des critères de mesure de l'impact social des projets (sur la base d'exemples d'appel à projet)
- ▀ Identifier dans les projets ce qui relève de l'innovation sociale, 1 des marqueurs de l'utilité sociale et construire et évaluer des projets dans ce sens
- ▀ Connaître les sources de financements dédiés à l'innovation sociale

Date(s) et lieux :

28 mars 2022 10h-12h et 14h-16h et 31 mars 2022 10h-12h

Durée :

6 heures de classe virtuelle (2x2h et 2h)

Tarif (hors repas) :

Adhérent : 230 €

Public(s), prérequis et modalités d'accès à la formation :

Binômes Président-Directeur, Administrateurs, Directeurs, Responsables projet
Formation sans prérequis

Disposer d'un ordinateur avec une connexion internet, un micro et si possible une webcam (voire un casque si espace de travail partagé).
Maîtriser les compétences numériques de base (navigation internet, messagerie)

Modalités et délais d'accès : voir CGV et bulletin d'inscription

Pour toutes les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour voir comment nous pouvons adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : j.dupont@uriopss-grandest.fr

Méthodes pédagogiques :

Alternance d'apports didactiques, d'échanges collectifs et d'exercices pratiques en sous-groupe et en individuel
La formation s'appuie sur les projets dont les participants voudront bien se munir
Support PPT transmis aux participants avant la formation
Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de la formation

Méthodes et modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis en cours de formation
- Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation : questionnaire de satisfaction
- Évaluation de l'action de formation par l'envoi d'une évaluation à froid en ligne au stagiaire

Intervenants :

Véronique Dor-Pessel
Sociologue du Travail, formatrice en organisations sociales et médico-sociales de l'ESS

Capacité maximum :

12 personnes

Nombre minimum de participants :

6 personnes

Uriopss Grand Est - 80 avenue du Neuhof - 67100 Strasbourg - Tél. : 03 88 75 06 34 - Fax : 03 88 65 80 07

secretariat@uriopss-grandest.fr / www.uriopss-grandest.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 44 67 064 6867 auprès du préfet de région Grand Est. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
N° SIRET 852 510 411 00014

Programme – classe virtuelle 2x2h et 2h

- Les enjeux de la démarche démontrant l'utilité sociale
 - Enjeux européens, nationaux et locaux
 - Une reconnaissance des interventions spécifiques du secteur

- L'utilité sociale des projets des associations sanitaires et sociales
 - S'approprier la notion d'utilité sociale
 - Se servir de l'utilité sociale pour enrichir et faire évoluer les projets associatifs, d'établissement et service
 - Comment et pourquoi mettre en avant son utilité sociale auprès de ses partenaires

- Les outils méthodologiques de valorisation de l'utilité sociale
 - Disposer d'indicateurs pour l'évaluation de l'utilité sociale

- L'impact social des projets
 - Définir des indicateurs pertinents de mesure des impacts sociaux et économiques

- L'innovation sociale pour répondre aux enjeux du secteur
 - Savoir la caractériser dans ses différentes dimensions : le fonctionnement associatif, les projets existants ou à développer, les pratiques professionnelles, les nouvelles approches de la personne, les nouveaux modes d'accompagnement.

Spécificités de la formation à distance :

Moyens et méthodes pédagogiques :

Classe virtuelle de 6 heures, incluant des exercices d'application, des simulations ou des études de cas.

Moyen d'assistance technique lors des séquences de formation à distance :

Un contact sera adressé au participant afin de l'aider en cas de problèmes techniques lors de la connexion ou de l'utilisation des outils de formation à distance. Il est pour cela demandé de se connecter 15 min avant le début effectif de la classe virtuelle.

Modalités d'assistance pédagogique lors des séquences de formation à distance :

Des plages de questions-réponses sont prévues avec le formateur. Les difficultés rencontrées lors des travaux à réaliser entre les séquences de classe virtuelle seront discutées en début